

Parnesu indicateur.

---



Le Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise, érigé par souscription nationale, a été inauguré par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse le 10 octobre 1971 en présence des autorités religieuses et civiles, des organisations des résistants, des enrôlés de force, des anciens combattants et de la foule de nos concitoyens.

Il a été élevé à la gloire de la solidarité du peuple luxembourgeois pendant la 2e guerre mondiale et pour commémorer les sacrifices supportés pour la survie de la patrie.

+ + +